



Convention de Formation

Entre les soussignés :

L'Institut de Sophrologie Humaniste représenté par Mme Jacqueline Baudet - SIRET : 533 972 956 00023 - N° de déclaration d'activité : 31 59 08836 59 - (ne vaut pas agrément de l'état) - enregistrement RNCP publié au JO du 27/8/2013 pour la FEPS dont l'Institut est membre, situé au 137 boulevard de la Liberté à 59000 LILLE.

D'une part,

Et M./Mme _____, résidant

, d'autre part.

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre IX du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente :

Article 1er : Objet de la convention

L'Institut de Sophrologie Humaniste de Lille représenté par Jacqueline Baudet, organisera l'action de formation suivante :

« *Sophrologie et douleur* »

- ✓ Programme et méthodes : en annexe
- ✓ Type d'action de formation (au sens de l'article L. 900-2 du Code du travail) : Formation professionnelle pour l'acquisition de compétences techniques, pratiques et théoriques en sophrologie
- ✓ Dates : 19, 20, 21 octobre 2018
- ✓ Durée : 24 heures
- ✓ Lieu : 127 boulevard de la Liberté - 59000 LILLE

Article 2 : Effectif formé

L'Institut de Sophrologie Humaniste de Lille accueillera le stagiaire dans un groupe de 24 personnes participants au maximum pour cette formation.

Article 3 : Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, le stagiaire s'acquittera des coûts suivants :

TOTAL GÉNÉRAL : 393 euros (élèves ISH) / 450 euros (extérieurs et financeurs)

Article 4 : Modalités de règlement

Un acompte de 70 euros est demandé à l'inscription. Le solde sera dû en totalité en début de formation.

À régler : par chèque bancaire à l'ordre de « *ISH-Jacqueline Baudet* ».

Article 5 : Dédit ou abandon

En cas de désistement moins de 10 jours avant la date du premier séminaire l'acompte versé resterait acquises à l'ISH-Jacqueline Baudet.

« En cas d'abandon en cours de formation, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensé ou engagé pour la réalisation de ladite action ».

Article 6 : Différents éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de Lille sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à Lille, le

Pour l'Institut de Sophrologie Humaniste -
Jacqueline Baudet

Le stagiaire ou son représentant

SOPHROLOGIE ET DOULEUR

Dates : 19/20/21 octobre 2018

Lieu : 127 boulevard de la Liberté - 59000 Lille

Public :

Sophrologues en formation ou exerçant professionnellement ayant une expérience des 4 degrés de la relaxation dynamique de Caycedo.

Conditions d'admission

- ✓ Attestation de fin de formation en Cycle Fondamental (Ecoles de la FEPS).
- ✓ Attestation ou copie du diplôme justifiant d'une formation présentielle d'au moins 300 heures (autres écoles).

Nombre de places disponibles : 24

Animateur :

Jésabelle MORICEAU, formatrice, infirmière et sophrologue spécialisée dans la prise en charge de la douleur.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances sur le phénomène Douleur chez l'adulte et l'enfant
- Acquérir des outils de sophrologie adaptés aux contextes de la douleur
- Savoir adapter des techniques de sophrologie à la douleur de la personne
- Savoir se positionner en tant que sophrologue, professionnel accompagnant une personne ayant une douleur en pluridisciplinarité.

Programme :

Jour 1

- Acquérir une approche phénoménologique de la sensation douloureuse
- Renforcer des notions sur l'impact de la douleur chez la personne
- Connaître le rôle du sophrologue dans la prise en charge de la douleur
- Comprendre l'adaptation des pratiques à adopter selon le caractère de la douleur, Brainstorming
- « Quelle peut être la différence dans la prise en charge de la douleur aiguë et chronique ? »

Jour 2

- Intégrer la prise en charge des patients douloureux
- Etude de cas

Jour3

- Comprendre la douleur de l'enfant
- Savoir animer une séance pour les enfants
- Intégrer sa place de sophrologue dans la prise en charge de la douleur

Moyens pédagogiques : Exposés, échanges, pratiques, documents, études de cas